

CHERS ADHERENTS,

En me licenciant à l'ENTENTE OISE JUDO, je m'engage à respecter les valeurs morales de l'association.

En lisant cette charte, j'adhère au projet sportif et éducatif de l'ENTENTE OISE JUDO,

Je m'engage :

À respecter en toutes circonstances les autres adhérent(e)s, partenaires et adversaires, les accompagnateurs, les éducateurs et les arbitres, ainsi que le public.

À faire preuve de loyauté et de tolérance envers tous.

À me conformer aux règles élémentaires de vie en collectivité et à l'esprit d'équipe.

À encourager et soutenir mes partenaires.

À rester digne dans la victoire comme dans la défaite.

À respecter les infrastructures et le matériel mis à ma disposition.

À respecter les règles d'hygiène et de propreté élémentaires.

À être à l'heure aux rendez-vous fixés pour les entraînements et les compétitions.

À participer au rangement du matériel après les entraînements et les compétitions.

À prévenir l'éducateur ou au Secrétariat en cas d'absence ou de problème.

À participer bénévolement aux manifestations organisées par le club.

À respecter et soutenir les dirigeants, les entraîneurs et les bénévoles qui s'engagent pour le fonctionnement du club en proposant mon aide.

À signaler à l'éducateur ou au Secrétariat de l'association mes éventuels changements de domicile et de coordonnées.

Les éducateurs prendront les décisions qu'ils jugeront utiles pour maintenir la sérénité pendant le cours et dans le dojo.

Si cela était indispensable, ils pourraient refuser l'accès au tatami à un pratiquant en cas de non-respect des règles de conduite figurant dans cette présente charte. Ils en informeraient alors le bureau et le président de l'Entente Oise Judo ainsi que les parents pour un judoka mineur.